

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en visioconférence TEAMS le 24 janvier 2023 à 19 h, à laquelle tous les membres ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes,

Les membres du conseil d'administration :

M^{mes} Stéphanie Girard
Lana Boulianne
Christine Doré
Émilie Fillion
Jeanne Blackburn-Murray

MM. François Langevin
Pascal Martel
Pierre-Luc Dufour
Steve Dickey-Bessette
Alexandre Lavoie
Éric Bilodeau
Pierre Imbeault
Sylvain Jomphe
Christian Fillion

Sont également présents :

M^{mes} Sandra Boulianne
Chantale Cyr

M. Jean-François Proulx
Régis Lavoie

Sont absents :

MM. Jean Simard-Fortin

CA-2023-01

Vérification du quorum et mot de bienvenue

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous. Mme Sandra Boulianne confirme que le quorum est atteint.

CA-2023-02

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Émilie Fillion et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

CA-2023-03

Agenda de consentement / Adoption du procès-verbal

Il est proposé par M. Pascal Martel et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la rencontre du 13 décembre 2022.

ADOPTÉE

CA-2023-03

Calendrier scolaire

Chaque année, les Services éducatifs préparent le calendrier scolaire pour la prochaine année scolaire. À cette fin, nous avons mené une consultation auprès des directions d'écoles, du comité de parents et du syndicat des enseignants selon les modalités prévues dans la convention collective. Le comité du calendrier scolaire a travaillé à bien répartir les journées pédagogiques dans l'année scolaire afin qu'elles puissent être disponibles aux

équipes-écoles pour répondre à nos obligations, notamment lors des fins d'étape et aussi pour favoriser le développement professionnel et le travail de collaboration. Soulignons que les journées du 8 décembre, du 8 janvier et 11 mars seront communes pour le primaire, le secondaire, la FGA et la FP.

La consultation au comité de parents nous a amené à faire en sorte que la rentrée scolaire soit un lundi afin de faciliter la fin des vacances. Les consultations et les séances de travail ont aussi amené à déterminer que le début du congé des fêtes commencera le 22 décembre afin d'offrir 2 semaines pleines de congés pour les élèves. Un arrimage régional des 4 CSS et de l'UQAC a été fait pour la semaine de relâche.

Enfin, la consultation du syndicat des enseignants nous proposait de retirer une journée pédagogique à la fin de l'année scolaire pour la placer au début de l'année scolaire, mais deux journées à la fin juin sont considérées essentielles par les directions d'école pour permettre aux équipes de bien terminer les évaluations, les classements d'élèves et les bilans de fin d'année scolaire. Nous aurons le souci de laisser suffisamment de temps aux enseignants pour préparer la rentrée scolaire pendant les trois journées pédagogiques du mois d'août.

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des tables de collaboration des écoles primaires et secondaires;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du comité de parents;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du Syndicat de l'enseignement du Saguenay;

CONSIDÉRANT que le projet de calendrier scolaire déposé respecte la LIP et le Régime pédagogique;

**Il est proposé par Mme Christine Doré
et résolu :**

D'AUTORISER le projet de calendrier scolaire 2023-2024, pour le secteur des jeunes, tel que déposé.

CA-2023-07

Période de questions du public

Aucune question du public.

CA-2023-08

Sujets divers

Aucun sujet abordé.

CA-2023-09

Clôture de la rencontre

**Il est proposé par M. Christian Fillion
et résolu :**

DE CLORE la rencontre. Il est 19h16



La secrétaire générale